

Projet de cahier des charges pour l'entretien de la copropriété

La Copropriété se compose de 5 bâtiments (bâtiment A : 5 entrées – bât B : 6 entrées – bât D.E. : 1 entrée – bât C : 4 entrées – bât FG : 1 entrée F– 1 entrée G)

MENAGE : une fois par semaine :

Le lundi : bât A (1 à 5)

Le mardi : bât B (4 à 6)

Le jeudi : bât B (1 & 2 – bât C (1 à 3)

Le vendredi : bât DE, F & G)

Balayage et nettoyage des cages escaliers, des entrées et des couloirs et autres parties communes avec lessivage des sols à la serpillière

Dépoussiérage des tapis d'entrée d'immeuble

Nettoyage des boîtes aux lettres, rampes d'escaliers et encadrement des portes d'entrées et autres boiseries constituant les ornements des halls d'entrée, portes de gaines.

Nettoyage des portes d'entrées vitrées

Nettoyage des salissures éventuelles sur les murs et enlèvement des toiles d'araignées

Remplacement des ampoules usagées

Nettoyage de la cabine d'ascenseur du bât DE

Balayage du macadam devant les entrées

Balayage des couloirs des caves (tous les 2 mois)

Nettoyage des vasistas au bât A et bât B (1 fois par mois)

Entretien garages, voirie et parkings extérieurs

Garages bât C (deux niveaux) bât DE, bât FG et garage EST :

Balayage des sols (1 fois par semaine)

Balayage des caniveaux, des trottoirs, des parkings extérieurs, de l'escalier d'accès entre le B 2 et le B 3, ainsi que de toutes les zones de stationnement à l'intérieur de la Résidence, de l'escalier d'accès aux garages C,(1 fois par semaine)

Balayage des caniveaux entre bât A et B, des caniveaux accès aux garages EST, Ainsi que des accès aux 2 niveaux des garages C (1 fois par semaine)

Nettoyage complémentaire des garages par aspiration de la poussière ou par un autre moyen (sauf par soufflage) 2 fois par an

Manipulation et nettoyage des poubelles et des locaux afférents :

Sortie journalière des poubelles intérieures des bât A, B et FG avec nettoyage et désinfection des locaux vide-ordures et des poubelles

Enlèvement des prospectus dans toutes entrées 1 fois par semaine

Nettoyage deux fois par semaine des containers extérieur verts ou gris

Nettoyage et lavage des locaux à ordures (1 devant le A 5, 1 devant le B 6, 1 au C 1, 1 au DE et 1 au FG) 2 fois par semaine

Nettoyage des containers jaunes (1 fois par semaine)

En cas de jour férié dans la semaine, le travail prévu ce jour là sera reporté sur les autres jours de la semaine en tenant compte des jours de collecte des ordures ménagères par la Ville.